

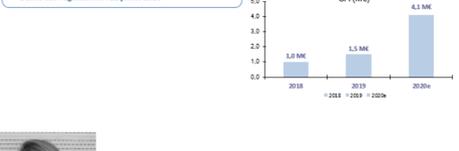
Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Energisme est la pépite de la semaine de **Stéphanie Brunelle, Gérante de portefeuilles chez Financière d'Uzès**
- Figeac Aero, Beneteau et Ekinops font partie des publications de la semaine
- Présentation de **Sword** dans "Pépites & Pipeaux" de BFM Business, notre **vidéo** de la semaine
- Retrouvez le **replay du youtube live** que les analystes d'EuroLand Corporate ont fait en partenariat avec Meilleurplacement sur l'investissement **small caps**

La pépite de la semaine

energisme



Stéphanie Brunelle, Gérante de portefeuilles chez Financière d'Uzès

Enfin une IPO ! Voilà plus de 4 mois que tout était figé et qu'aucune société n'avait osé pousser la porte d'Euronext.

Energisme opère sur le secteur porteur des données de consommation d'énergie. La période de confinement récente n'en a qu'accentué le besoin, le focus sur les économies d'énergies devenant fort et les opérations de relève des compteurs ou de contrôle des installations étant devenues impossibles.

Grâce à leur plateforme SAAS propriétaire et collaborative développée depuis 2015 et pour laquelle ils ont investi plus de 18M€, Thierry Chambon et Pierre Vidal ont une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur. Ils permettent aux utilisateurs de collecter des données, de détecter des anomalies et des gisements d'économies, d'optimiser leurs installations et leurs contrats d'approvisionnement et d'en valoriser les actions en résultant.

Ils ont choisi de s'adresser en priorité aux prestataires de services à l'énergie (bureaux d'étude, intégrateurs, équipementiers...), aux fournisseurs et distributeurs d'énergie, aux industriels, et aux gestionnaires de patrimoine immobiliers. Leur plateforme permet de collecter tout usage de données quelle que soit l'énergie utilisée, leur source, le réseau et l'usage. Par exemple, Colas a adopté leur solution pour monitorer 100 sites industriels, et optimiser la consommation d'énergie en fonction de la production réalisée, site par site.

La société a réalisé 1.5M€ de chiffre d'affaires en 2019 en croissance de 56% vs 2018. 114 clients font désormais confiance à Energisme qui a à fin mai embarqué un chiffre d'affaire récurrent mensuel de 240 000€ et lui permet de viser 4M€ de chiffre d'affaires en 2020 et un Ebitda positif dès 2021.

La société a commencé à commercialiser sa solution en marque blanche et a profité du confinement pour former plus de 300 commerciaux chez des partenaires stratégiques, tels que Capgemini, Accenture ou Econocom. Grâce à ces prescripteurs de premier plan, Energisme va diminuer ses coûts d'acquisition et étendre rapidement la couverture de son marché. C'est à ce déploiement commercial que seront employés pour l'essentiel les 8M€ qu'ils viennent chercher en bourse, plus de 80% de ce montant étant déjà sécurisé par les engagements. La valorisation de 20 millions d'euros pré augmentation de capital nous paraît raisonnable étant donné la qualité de l'outil et le potentiel de la société.

Les opérations de la semaine

Lacroix Group - La société renforce son positionnement autour de l'IoT industriel et de l'intelligence artificielle avec l'acquisition de la start-up eSoftThings pour un montant non communiqué. Créée en 2014 et affichant une croissance annuelle moyenne de 50% depuis 3 ans, eSoftThings est devenue une référence mondiale concernant la conception et l'industrialisation de solutions IoT (hardware, software et cloud) et dans le domaine de l'intelligence artificielle (computer vision, classification d'objets, prédiction de comportements).

Focus Home Interactive - Innelec Multimedia et Nabuboto ont annoncé la signature d'un contrat portant sur la cession de l'intégralité de leurs actions Focus Home Interactive au profit de Neology Holding. Sur la base d'un prix de 40 € par action (prime spot de 14%), le montant de l'opération se chiffre à environ 75,3 M€.

Devoteam - Godefroy et Stanislas de Bentzmann, les dirigeants de Devoteam, ont annoncé le lancement d'un OPA sur les actions de ladite société à un prix de 98 € par action, soit une prime de 24,8% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'offre. L'opération s'effectuera par l'intermédiaire du véhicule dédié, NewCo, et avec le support financier de KKR. Le projet d'OPA devrait être déposé auprès de l'AMF d'ici la fin du troisième trimestre 2020.

Netgem - La société annonce l'acquisition du fonds de commerce de Comcable, opérateur local Très Haut débit sur les réseaux d'initiative publique. Cette opération permettra au groupe de conquérir davantage d'abonnés en 2020, et de compenser l'impact commercial lié au confinement.

Les publications de la semaine

Figeac Aero – Résultats Annuels (-58,9% YTD) : En raison d'un niveau d'activité très perturbé, l'équipementier aéronautique a enregistré un EBITDA courant à 69 M€ (-16,4%), traduisant une marge de 15,5%, en recul de 2,2 pts. A l'image de l'EBITDA, le ROC ressort en repli de 53,5% à 15,2 M€, soit une MOC en baisse de 4,3 pts à 3,4%. Le RNpdg voit rouge à -13,8 M€ contre +11,1 M€ l'année précédente compte tenu d'une perte de change de -16 M€ et d'un résultat non courant de -3 M€. Dans ce contexte, la société s'est engagée dans la mise en place d'un plan d'optimisation opérationnel afin de réorganiser ses effectifs et adapter sa structure de coûts. Le groupe a néanmoins reçu post-clôture un PGE de 80 M€ afin d'assurer la continuité opérationnelle. **Le titre perd 5,8% le jour de sa publication.**

Beneteau – CA T3 2019/20 (-48,6% YTD) : En proie à une baisse de ses ventes, le groupe Beneteau a vu son CA T3 baisser de 42,9% (à tcc) pour atteindre 249,3 M€. Les divisions Bateaux et Habitat ont été fortement impactées par l'arrêt de la production avec respectivement un CA en berne à 201,0 M€ (-43,3% en publié et -43,5% à tcc) et 48,3 M€ (-39,4%, pas d'effet de change). Sur 9 mois, le CA du groupe atteint 768,7 M€, en recul de 17,3% (-17,9% à tcc). Du côté des prévisions, la société table sur un CA annuel 2019/20 en repli de 16% à 18%. Dans le cadre d'une contraction des ventes attendue pour les divisions Bateaux et Habitat en 2020/21, le groupe prévoit un plan de restructuration à la rentrée. **Le titre perd 1,2% le jour de sa publication.**

Ekinops – CA T2 (-7% YTD) : La société de télécommunications publie un CA T2 en progression de 2% par rapport à l'an passé, se hissant à 24,7 M€ (+1% en organique). Cette croissance vient confirmer un CA S1 à quasiment 46 M€ (+2%), tiré par une progression de l'activité de l'ordre de 14% dans la zone Amérique du Nord (8 M€). La direction a mis en garde sur la probabilité incertaine de générer une croissance organique à deux chiffres sur l'ensemble de l'exercice, mais reste confiant sur les capacités à renouer avec l'objectif long terme de croissance. **Le cours perd 6,7% le jour J.**

Kaufman & Broad - Résultats S1 (-14,3% YTD) - Impacté par le confinement le groupe publie un CA S1 en baisse de -45,3% à 385 M€ et un ROC de 12,3 M€ (-82,4%). Si le CA annuel devrait s'afficher en baisse d'environ 32% à 1 Mds€, le backlog (+68,2% à 3 789 M€ au 30/06) devrait permettre un rebond en 2021 avec une progression du CA de l'ordre de 30%. **Le cours gagne 10,1% le jour J.**

PSB Industries - CA T2 (-11,9% YTD) - Le groupe publie un CA T2 de 36,7 M€ en baisse de -48,4%. Sur le semestre le CA ressort ainsi en repli de -29,7% à 100 M€. Le management a mis en place au cours du S1 des mesures visant à abaisser son point mort afin de préserver sa marge de manœuvre financière. **Le titre ne varie pas le jour de sa publication.**

La vidéo de la semaine



L'agenda des smalls

- 15/07/2020
 - Catana Group** – CA T3
- 16/07/2020
 - Ateme** – CA T2
 - Boiron** – CA T2
 - Groupe Open** – CA T2
 - High Co** – CA T2
 - Tunnel du Prado - SMTPC** – CA T2
- 17/07/2020
 - Nanobiotix** – CA T2

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Lucas Guillemé et de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Nos opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès des personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visés à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

